

VOUS POUVEZ
ÉGALEMENT DISPOSER
DE CES SERVICES EN VOUS
RENDANT DANS LES LOCAUX
DE L'ADOSPHÈRE

19, rue Bannelier - Dijon
03 80 44 10 10

Fonctionnement de l'Adosphère

ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE
du lundi au vendredi
9h à 12h | 14h à 19h

**ACCUEIL DES JEUNES
ET DES PARENTS AVEC
OU SANS RENDEZ-VOUS**
lundi et jeudi
15h à 19h

mardi, mercredi, vendredi
14h à 19h
le samedi (sur rendez-vous)
9h à 13h

**ACCUEIL DES PARTENAIRES
SUR RENDEZ-VOUS**



Flasher ce code à l'aide
de votre mobile pour vous rendre sur
le site de l'Adosphère :
www.maisondesadolescents21.fr

L'adosphère

Maison des adolescents de Côte-d'Or et de leurs parents

CONTACT POUR LE PAYS BEAUNOIS

BENOA RAHARISON

07 86 62 39 25

03 80 44 10 10

adosphere@maisondesadolescents21.fr

AUTRES CONTACTS SUR D'AUTRES PAYS DU DÉPARTEMENT

AUXOIS MORVAN

Laura Mathieu

07 85 43 06 76

CHÂTILLONNAIS

Pierre Riquet

06 89 82 59 56

VAL DE SAÔNE VINGEANNE

Fanny Roche

06 38 27 93 21



L'adosphère

Maison des adolescents de Côte-d'Or et de leurs parents

UN SERVICE
AU PLUS PRÈS
DES JEUNES, DES PARENTS
DES PROFESSIONNELS
SUR LE DÉPARTEMENT

Présence sur le
pays Beaunois

IPNS - ne pas jeter sur la voie publique - création | Agence Awasé | agence.awase@gmail.com



UNE PRÉSENCE DE L'ADOSPHERE SUR LE TERRITOIRE

Face aux difficultés sociales, éducatives, familiales, amicales, médicales... auxquelles sont confrontés de nombreux jeunes comme certains parents, nous proposons une délocalisation des services de la Maison des Adolescents (Adosphère), au sein de différentes structures implantées dans plusieurs communautés de communes du département de la Côte d'Or, en complément des actions déjà existantes.

Notre action consiste à instaurer des permanences de l'Adosphère dans des établissements scolaires comme dans des structures socio-éducatives ou médico-sociales du département.

Ces permanences permettent d'accueillir des jeunes comme des parents afin d'une part de réaliser une évaluation de la situation et d'autre part de proposer un parcours d'accompagnement individualisé adapté à la situation vécue ou ressentie.

Cet accompagnement pourra être proposé et réalisé avec l'appui et le soutien d'autres partenaires.

POUR QUOI

- Proposer des temps d'accueil, d'écoute et d'accompagnement de jeunes comme de parents d'adolescents en proie à des difficultés de tous ordres : familiales, sociales, scolaires, éducatives, médicales, juridiques... Et ce sur différentes communes du département.
- Repérer précocement les situations à risque et accompagner vers une prise en charge adaptée.
- Développer avec les partenaires du territoire des actions collectives de prévention de santé et de réduction des conduites à risque.
- Contribuer à fédérer les acteurs autour de la prise en compte des problématiques liées à l'adolescence.

POUR QUI

- Les jeunes âgés de 12 à 25 ans du département et les parents ou l'entourage proche du jeune.
- Les jeunes peuvent venir sans autorisation préalable des parents

COMMENT

- Rencontre individuelle sur les différents lieux de permanences : Collèges, lycées, MJC, Centres sociaux, Espacejeunes, Accueil Solidarité Familles...
- Accueil et accompagnement réalisé par un professionnel de l'écoute.

PAYS BEAUNOIS

PERMANENCES SUR LE TERRITOIRE

BEAUNE

semaine paire

Lundi matin
> lycée viticole

Mercredi matin
> lycée clos Maire

Mercredi après-midi
> ASE rue Charles Jaffelin

semaine impaire

Lundi matin
> collège et lycée Saint Cœur

Lundi après-midi
> collège Jules Ferry

Mercredi matin
> collège Monge

Mercredi après-midi
> ASE rue Charles Jaffelin

NUIT SAINT GEORGES

semaine paire

Mardi matin
> collège Tisserand

Mardi après-midi
> salle de la plaine

BRAZEY EN PLAINE

Lundi après-midi
> collège Brassens
(1 fois/mois)

SEURRE

semaine impaire

Mardi matin
> collège Dinet

Mardi après-midi
> dispensaire

ÉCHENON

Lundi après-midi
> collège Hautes Pailles
(1 fois/mois)